

FIN DE VIE : CE QUE NOUS CROYONS JUSTE

La vie de chaque humain a une valeur inaltérable, du fait même de son appartenance à l'humanité. Tout humain étant créé et aimé par Dieu, sa dignité ne diminue pas avec les années, sa condition sociale, ou la baisse de ses facultés physiques et cognitives. Depuis plusieurs millénaires, le 6ème commandement interdit explicitement toute atteinte à la vie humaine : « tu ne commettras pas de meurtre¹ ». **Affirmant la valeur absolue de chaque vie humaine, les protestants évangéliques dénoncent tout acte donnant la mort, y compris dans le cadre d'une « aide active à mourir » en fin de vie.**

L'Évangile nous appelle à aimer et prendre soin particulièrement des plus fragiles dans notre société. C'est également la position de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : chaque être humain a une dignité fondamentale et égale qui ne saurait se dégrader avec l'âge. L'humanité d'une société se mesure dans sa capacité à aimer, protéger et entourer les personnes faibles et souffrantes, plutôt qu'à faciliter leur mort, ou inspirer un devoir de mourir. Nous nous inquiétons quant à l'effet que pourrait produire sur la relation soignant-patient le fait que les mains qui soignent puissent être les mêmes que celles qui donnent la mort. La confiance de fond dans le soignant en serait sérieusement ébranlée.

La Bible invite tous les chrétiens à la compassion envers celui qui souffre et au soulagement de ses souffrances. C'est précisément l'objectif que servent les soins palliatifs que nous encourageons, pour un accompagnement digne des personnes en fin de vie, quel que soit leur âge. Nous souhaitons que le Gouvernement mette les moyens nécessaires au développement des soins palliatifs, conformément aux engagements qu'il a pris².

Dans une société où l'argent, la rentabilité et le pouvoir dominant, mais où la fraternité diminue, nous affirmons que l'humanité réside précisément dans le fait de refuser de céder aux pressions démographiques, lobbyistes ou économiques qui appellent à faciliter la mort anticipée. **Le CNEF invite donc les élus français à faire le choix de la vie et non celui de la mort.** Nous attendons qu'ils réaffirment le droit de chacun d'être aidé à vivre et jamais à mourir. C'est ainsi que nous gagnerons tous en humanité.

¹ La Bible, Exode 20, 13

² www.gouvernement.fr/actualite/cinquieme-plan-national-pour-les-soins-palliatifs, site consulté le 19/12/2022

C'est pour promouvoir le témoignage de l'Évangile en paroles et en actes, partout et dans toutes les sphères de la société, notamment par l'implantation d'Églises, que des unions d'Églises et des œuvres protestantes évangéliques se mobilisent dans un esprit d'unité au sein du Conseil national des évangéliques de France (CNEF). Le CNEF représente plus de 70% des Églises protestantes évangéliques de France : 32 unions d'Églises et 170 associations membres.